

RAPPORT DE GESTION ANNUEL 2015



ERGORESEARCH



ERGORESEARCH LTD
RAPPORT DE GESTION ANNUEL
30 juin 2015

PORTÉE DE L'ANALYSE

Le présent rapport de gestion, daté du 23 octobre 2015, vise à aider les lecteurs à comprendre le contexte commercial, les stratégies, le rendement et les facteurs de risque d'Ergoresearch Ltd. Le présent rapport de gestion présente au lecteur une analyse des résultats financiers de la Société, tels qu'ils sont perçus par la direction, pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 30 juin 2015. Tout au long de ce document, les termes « nous », « Société », et « Ergorecherche » font référence à Ergoresearch Ltd. Ce rapport de gestion est préparé conformément au Règlement 51-102 sur les Obligations d'information continue et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société et les notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2015. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit d'Ergoresearch Ltd et approuvés par son conseil d'administration.

Les informations suivantes tiennent compte de tous les événements importants survenus jusqu'au 23 octobre 2015, date à laquelle le conseil d'administration de la Société a approuvé ce rapport. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Périodes comptables

Dans le présent rapport, « **exercice 2014** » désigne l'exercice de la Société clos le 30 juin 2014 et, « **exercice 2015** » désigne l'exercice de la Société clos le 30 juin 2015.

Conformité avec les Normes internationales d'information financière

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux IFRS. Toutefois, la société utilise à des fins d'analyse des mesures non conformes aux IFRS telles que : le BAIIA et le BAIIA ajusté. Le BAIIA désigne le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») et le BAIIA ajusté désigne le résultat avant intérêts, impôts et amortissements, déduction faite des autres éléments en 2015 et déduction faite des royalties provenant de la technologie d'apnée du sommeil en 2014.

Bien que la direction, les investisseurs et les analystes utilisent ces mesures afin d'évaluer la performance de la Société en matière de finances et d'exploitation, elles n'ont aucune définition normalisée selon les IFRS et ne remplacent pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS. En conséquence, ces mesures pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

Information additionnelle

Le rapport de gestion et les résultats financiers sont accessibles en tout temps sur le site Internet de la Société à l'adresse www.ergoresearch.com. Tous les documents sont publiés séparément et sont accessibles à partir du site de SEDAR (www.sedar.com).

Les actions d'Ergoresearch Ltd sont inscrites à la Bourse de Toronto croissance et s'échangent sous le symbole « ERG ». Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 23 octobre était de 76 322 673. Il y avait 1 591 667 options en circulation.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au cours des années précédentes, les ventes d'Ergoresearch ont connu une importante augmentation. Entre 2005 et 2014, la Société a connu une croissance des ventes de 1 931 %, confirmant ainsi son statut de leader québécois dans la fabrication d'orthèses plantaires « intelligentes » sur mesure et d'orthèses de spécialité. L'année 2015 fut dédiée à la consolidation de nos acquis et au développement de la plateforme ERP-Santé qui supportera la croissance future. Dans ce contexte, nos résultats sont en recul cette année. Les produits s'élevèrent cette année à 15 498 000\$ en recul de 13% sur l'année dernière. Les produits de l'année dernière incluaient le produit non-récurrent de la monétisation de la technologie d'apnée du sommeil au montant de 589 948 \$. Les produits de l'exercice courant ont été affectés par la fermeture de deux de nos laboratoires orthopédiques sur le territoire de Laval. Des charges non-récurrentes au montant de 339 912\$, ont également affecté le bénéfice de l'année courante.

Au niveau du bilan, nous bénéficions toujours d'un équivalent-trésorerie de plus dix millions de dollars que nous comptons mettre à contribution dans les prochaines années. Cependant, à la lumière du recul observé des activités, en l'absence de déploiement de l'encaisse afin de propulser la croissance en 2015 et dans le cadre des normes IFRS, la direction a révisé les montants des impôts et crédits d'impôts différés apparaissant à l'actif d'un montant de 6 401 319 \$. Ce réajustement n'a évidemment pas d'impact sur la trésorerie et la Société dispose toujours des mêmes attributs fiscaux (note 19). Le montant desdits attributs fiscaux apparaissant à l'actif sera révisé annuellement. Le résultat net et global de l'exercice s'élève donc à (7 023 218 \$) cette année comparativement à 1 230 153 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2014. Le BAIIA ajusté s'élève à 665 601 \$ en 2015 comparativement à 2 247 785 \$ pour la période terminée le 30 juin 2014. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont, quant à eux passés de 1 774 141 \$ en 2014 à 1 335 207 \$ pour l'exercice terminée le 30 juin 2015..

La dernière année fut ainsi consacrée à consolider nos acquis et à jeter les bases de la croissance future. Nous avons simplifié l'organigramme corporatif en fusionnant huit entités légales. Nous avons également racheté notre partenaire minoritaire dans Orthoconcept (maintenant fusionnée avec Laboratoire Victhom inc) et ce, en plus de compléter trois grands chantiers :

1. Nous avons complété l'implantation de notre plateforme ERP¹- Santé.
 - a. Bien au-delà d'un ERP habituel, nous avons conçu un écosystème logiciel dans le domaine de la santé. Ainsi, nous avons développé et ajouté aux modules de base, un module point de vente, un module calendrier lui-même lié au dossier patient électronique, un module de suivi pour nos unités de fabrication et conduit l'intégration de nos plateformes propriétaires tel que le tapis-captur de pression et scanner 3D.
 - b. En ayant ainsi intégré les outils de mesures, d'analyse et l'imagerie médicale aux dossiers patients, nous avons facilité la multidisciplinarité, le partage d'information et optimisé l'efficacité des services au patient. Dans le contexte où l'accès à un médecin demeure un enjeu majeur, cet outil pourra devenir un facteur de développement intéressant pour les années à venir.

¹ Enterprise Resource Planning Software

2. La Société a complété le déploiement de sa nouvelle bannière en regroupant ses différentes divisions cliniques sous le nom « Équilibre ». Ainsi, Orthoconcept, Laboratoire Podotech, Laboratoire Langelier et Clinique du Pied Équilibre s'affichent depuis octobre 2014 sous une bannière commune. De par la nature de nos activités (sous ordonnances médicales), la transition vers une bannière unique est néanmoins complexe et nécessite une certaine période de transition. La direction voit cependant des avantages importants à ce regroupement sur le plan du marketing, de la représentation médicale et de la communication avec les patients.
Enfin, la société détenait trois laboratoires dans la région de Laval avant la transition. Le regroupement a conduit à la fermeture de deux de ces laboratoires. La réorientation et le transfert des dossiers patients s'est bien effectué mais a affecté négativement une partie de nos revenus cette année.
3. Malgré ce contexte où la stratégie de consolidation était de mise, la Société a intensifié ses efforts en Recherche et Développement. La Société détient aujourd'hui huit familles de brevets dans plus de douze pays en orthèses, prothèses, technologies médicales et bioniques humaines.
 - a. L'équipe R&D travaille présentement sur quatre projets. Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et le conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. (CRSNG) ont accepté de contribuer au financement de ces projets et il appert, que suite à l'avancement de ces travaux, de nouveaux brevets pourront être déposés.
 - b. D'autre part, des études cliniques confirmant l'efficacité de l'OdrA se sont poursuivies et nous prévoyons débiter la publication des résultats sous peu.

Développement et perspectives

Nos priorités actuelles et nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Fort de notre encaisse et trésorerie, réactiver l'exploration d'autres acquisitions au Québec et partout au Canada.
- Développer un concept multidisciplinaire qui regroupe, sous un même toit, « Equilibre » et des professionnels de la santé dédiés à l'orthopédie.
- Poursuivre la mise en marché de l'orthèse de distraction brevetée OdrA.
- Tirer profit des investissements sur notre plateforme ERP- Santé en accroissant l'efficacité du groupe.
- Poursuivre nos investissements en Recherche et Développement (R&D)

Je tiens à remercier les employés du Groupe pour leur engagement et leur désir constant de s'améliorer. Le développement et le déploiement de notre plateforme ERP – Santé a nécessité une implication de tous les niveaux. Une telle réussite est remarquable dans le contexte où la taille du groupe est relativement petite et le potentiel de la plateforme important. L'évolution et l'engagement sont des valeurs qui nous rassemblent tous et qui nous ont permis d'accomplir de bien grandes choses cette année.

Je tiens aussi à souligner le travail de la haute direction, ma gratitude envers le conseil d'administration pour leurs conseils et orientations et enfin remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent.

Nous sommes tous confiants qu'Ergoresearch atteindra des nouveaux sommets en 2016 et poursuivra sa croissance pour les années à venir.

Sylvain Boucher
Président et chef de la direction.
Ergoresearch Ltd

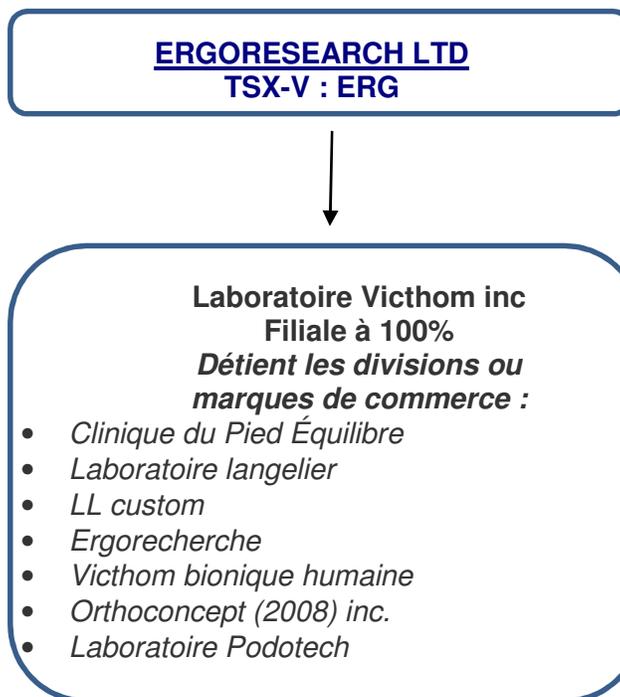
PRIX et RECONNAISSANCE

- Le PDG de l'entreprise, monsieur Sylvain Boucher, a été désigné parmi les trois finalistes pour le Prix du PDG de l'année d'Investissement Québec – Association Québécoise des technologies. (Février 2015)
- La Société a été désignée au cours de la dernière année, GAGNANT NATIONAL de la catégorie « innovation et productivité - moyennes entreprises » DU PRIX ENTREPRENEURS DESJARDINS 2014
- Classement au PROFIT 500 ; le prestigieux palmarès des entreprises affichant la plus forte croissance quinquennale au Canada du magazine PROFIT. (2011, 2012, 2013, 2014 et 2015)
- Classement au palmarès du magazine l'Actualité des entreprises québécoises affichant les fortes croissances. (2012 et 2014)

Événements subséquents aux états financiers

- Au 19 octobre 2015, un remboursement de 500 000 \$ a été appliqué contre un emprunt à terme conformément à la convention de crédit qui prévoyait un droit de remboursement par anticipation.
- Le 21 septembre 2015, Les magazines « Canadian Business » et « PROFIT » ont classé Ergoresearch au 251e rang au classement annuel « PROFIT 500 », le prestigieux palmarès des entreprises en plus rapide croissance au Canada. Ergoresearch fait partie du palmarès « PROFIT 500 », pour une cinquième année consécutive, grâce à sa croissance quinquennale de 236%.

Organigramme
30 juin 2015



PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Les principales informations financières consolidées au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014 ont été tirées de nos états financiers consolidés audités et des notes afférentes. Les états financiers consolidés audités ont été établis conformément aux IFRS. L'information financière des périodes de 3 mois closes les 30 juin 2015 et 30 juin 2014 n'a pas été auditée.

PROFIL DES ACTIVITÉS

Ergoresearch œuvre dans le domaine de la santé, un marché en pleine croissance en raison du vieillissement de la population. Elle développe des solutions et produits orthopédiques novateurs procurant un effet de soulagement important de la douleur. Ce sont des dispositifs biomécaniques non invasifs et non toxiques dont les bénéfices aux patients sont documentés par de nombreuses évidences cliniques et données scientifiques probantes. Ces produits sont souvent remboursés par les tiers payeurs.

Ergoresearch a développé le plus important réseau en orthèses au Québec avec douze laboratoires et plus de soixante-dix centres et satellites connus sous « EQUILIBRE, orthèses et biomécanique ». La Société qui opérait jusqu'en septembre 2014 sous **Clinique du pied Équilibre, Orthoconcept** et **Laboratoire Langelier**, a procédé au regroupement de ces entités sous une seule marque de commerce : EQUILIBRE.

www.equilibre.net

Leader dans la fabrication d'orthèses plantaires « intelligentes » et d'orthèses de spécialité dont l'Odra (www.odra.ca), la Société est à l'avant-garde dans la mise au point d'équipements médicaux et de logiciels pour le marché orthopédique. La Société détient, un portefeuille des brevets dans le domaine de la bionique incluant la propriété intellectuelle utilisée dans le **Power Knee**, l'unique prothèse motorisée à intelligence artificielle au monde destinée aux personnes amputées au-dessus du genou.

La Société est inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole ERG.

SURVOL DES PRODUITS

PRODUITS – technologies propriétaires :

Technologie Expert-fit : La Société a notamment été la première à développer et commercialiser, à grande échelle, la technologie Expert-Fit™. Brevetée et exclusive à Ergoresearch, elle est constituée d'un logiciel clinique expert, d'un logiciel de fabrication, d'un système de capteurs de pression (technologie propriétaire) et d'un système à balayage optique (scanner). Cette technologie permet la production de masse d'orthèses 3D sur mesure par l'utilisation de machines-outils à commandes numériques et de logiciels de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CAO / FAO).



Les principaux avantages de technologie Expert-Fit™ résident dans la rapidité de la méthode, la qualité et la précision du produit fini minimisant les reprises et ajustements, la mobilité qui permet de générer des revenus additionnels et les économies de main-d'œuvre engendrées par la centrale de fabrication automatisée.



Technologie Scanner :

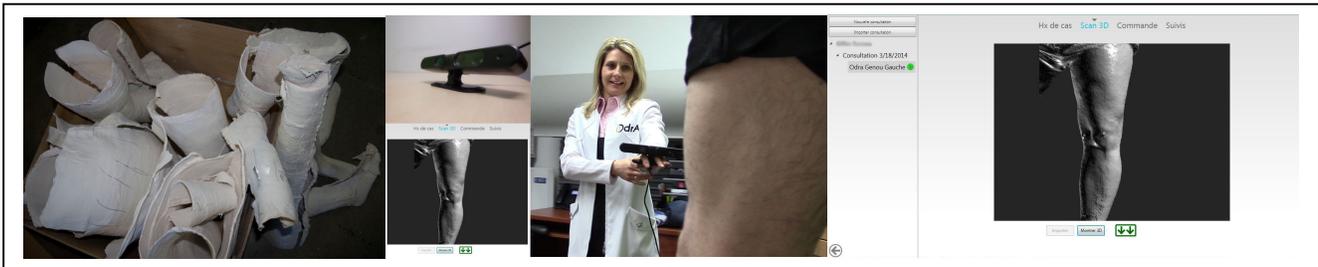
Cette technologie, plus précise que les techniques traditionnelles à partir des bandes plâtrées permet aux orthésistes de ne plus recourir au plâtre pour mouler leurs patients.

La technologie développée est simple d'utilisation et hautement sécuritaire. Elle permet de numériser en 3D et en temps réel n'importe quelle partie du corps. Les fichiers numérisés, transférés par Internet aux plateformes informatiques d'ERGORESEARCH, permettent la fabrication sur mesure d'orthèses médicales.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES DES SCANNERS 3D

Si les avantages pratiques, écologiques, et cliniques sont évidents, c'est au niveau financier que les retombées sont majeures. L'utilisation d'un scanner engendre des économies substantielles au niveau:

- Économie de matériaux comme le plâtre
- Réduction des frais de transport
- Faible coût d'entrée et gain de productivité



OdrA : orthèse de type distraction conçue pour soulager les douleurs liées à l'arthrose du genou :



Ergoresearch a lancé en exclusivité canadienne l'orthèse OdrA. L'OdrA est la première orthèse de type « distraction » sur le marché. Brevetée mondialement et développée en collaboration avec Proteor – partenaire d'Ergoresearch et leader français de l'appareillage orthopédique – le mécanisme de l'Orthèse de Distraction et Rotation pour Arthrose (OdrA) améliore la mobilité du genou et diminue la pression intra-articulaire qui provoque la douleur dont souffrent près de 300 000 Québécois / 1,2 million de Canadiens.

Fabrication

Ergoresearch assemble et fabrique ses orthèses plantaires et ses orthèses de spécialité à partir de deux centrales de fabrication, situées à Laval et à Beloeil. Pour procéder à la fabrication d'orthèses plantaires sur mesure, Ergoresearch utilise des machines-outils à commandes numériques (MOCN ou CNC). Ne nécessitant aucune intervention humaine, outre pour l'étape de finition, leur fonctionnement est assuré par une série d'instructions codées transmises par ordinateur, à l'aide de logiciels de conception et de fabrication assistées par ordinateur. La qualité de coupe des machines-outils permet de livrer des orthèses d'une qualité, d'une précision et d'une reproductibilité remarquable.



TECHNOLOGIES SOUS LICENCE ET ROYAUTÉS

POWER KNEE : Licence mondiale octroyée à Ossur



Le Power Knee est la première prothèse motorisée au monde destinée aux personnes amputées au-dessus du genou. La société dispose d'une entente de licence avec Ossur portant sur la commercialisation et la mise en valeur du Power Knee.

NEURO-STIMULATION volet apnée du sommeil (licence octroyée à un fabricant non-divulgué en juin 2014)

La technologie de l'apnée du sommeil est un dispositif médical implantable qui permet l'enregistrement et la stimulation des nerfs périphériques pour le traitement de l'apnée obstructive du sommeil. Basée sur la plateforme de neurostimulation développée par Victhom Human Bionics, une société acquise en 2013, la technologie permet de détecter l'apnée du sommeil et appliquer la correction thérapeutique uniquement lorsque nécessaire. L'apnée du sommeil a des conséquences graves sur la qualité de la vie, étant fortement associée à l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque, le diabète et les ACV. Elle affecte 18 millions d'Américains selon la « National Sleep Foundation ». Le CPAP ¹, traitement standard de référence est souvent rejeté par les patients. ²

La transaction de monétisation conclue en 2014 de concert avec le partenaire allemand « Otto Bock Healthcare » représente une validation importante du potentiel de la

technologie de l'apnée du sommeil. Selon les termes de l'entente confidentielle signée, la Société touchera des redevances supplémentaires sur les ventes futures si la technologie de l'apnée du sommeil était commercialisée.

¹ CPAP: Pression Positive Continue Air

² Weaver et Grunstein 2008

MARCHÉ CIBLE

Ergoresearch œuvre dans le domaine de la santé et s'intéresse particulièrement à l'orthopédie et à l'appareil locomoteur. Au cours des prochaines années, le domaine orthopédique sera en effervescence en raison des facteurs suivants:

- Le **vieillissement de la population et les problèmes articulaires qui y sont liés**;
- L'incidence élevée du **diabète** (pieds);
- L'incidence élevée de **l'obésité** (pression articulaire).

La santé, un enjeu de société

- Les coûts de santé au Canada sont passés de 37 milliards \$ en 1984 à plus de 192 milliards \$ en 2010. Le secteur public défraye près de 70 % de ces dépenses;
- L'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite, une plus grande espérance de vie de la population ainsi que l'ajout de nouveaux services, produits et technologies font exploser les coûts en santé au pays et induisent une pression énorme sur le système public;
- Il y a accroissement rapide des pathologies liées au vieillissement;
- Les médecins et spécialistes référents veulent obtenir des données probantes avant de prescrire de nouveaux appareils ou plans de traitements à leurs patients;
- Les technologies représentent la clé de la différenciation et de la mise en application rapide des connaissances nouvelles au profit des patients.

Le marché des laboratoires orthopédiques et de l'orthèse plantaire

Le marché des entreprises qui desservent ce domaine d'activité est hautement fragmenté en raison des pratiques d'évaluation et de fabrication artisanales utilisées par la grande majorité des laboratoires. Le marché reste donc propice à une consolidation et cette démarche passe par l'apport d'outils d'analyse, de fabrication et de mesures de suivi beaucoup plus objectifs. Le développement et l'intégration de ces outils sont la raison d'être du département de recherche et développement d'Ergoresearch.

Le marché nord-américain de l'orthèse plantaire est évalué à plus de 1 milliard \$ US annuellement. À cela, s'ajoute un autre milliard si l'on considère les chaussures orthopédiques et autres produits de soins des pieds.

- 2,7 milliards \$ sont des coûts reliés à l'absentéisme, à une baisse de productivité et aux remboursements d'assurances;
- 1,3 milliards \$ sont dépensés pour les produits podologiques en vente libre ou vendus par la poste.

Le marché de l'arthrose

L'arthrose est la forme la plus courante d'arthrite et une des causes principales d'incapacité fonctionnelle. Cette maladie peut survenir à tout âge. Le vieillissement est cependant l'un des principaux facteurs de risques. L'apparition de l'arthrose se fait généralement à partir de la cinquantaine, la prévalence augmente ensuite avec l'âge.

Tous les traitements proposés ont pour objectif de ralentir l'évolution de la maladie et de soulager la douleur mais aucun traitement curatif n'existe encore. À ce jour, seule la chirurgie totale donne de bons résultats. Elle est cependant très coûteuse (plus de 40 000 \$), invasive et la réadaptation est souvent très longue. En général, les chirurgiens orthopédistes la recommandent seulement lorsque les traitements mécaniques et métaboliques (anti-inflammatoires, corticoïdes, etc.) ne procurent plus d'amélioration fonctionnelle ni de soulagement des douleurs. Un arsenal de traitements non pharmacologiques est cependant disponible : exercices, perte de poids, viscosuppléance, aide à la marche, orthèses plantaires et orthèses de genou. Même s'il existe une trentaine de ces traitements, aucun ne procure une amplitude d'effet supérieure à 0,8 – seuil au-delà duquel le soulagement de la douleur est significatif. La conséquence est tragique pour les patients qui se voient contraints de faire appel à plusieurs intervenants de la santé pour trouver des services conseils et traitements efficaces. Les démarches sont complexes, longues et généralement peu probantes. Par surcroît, elles accentuent la pression sur le système de santé.

Afin de bien mesurer le potentiel commercial, on peut citer quelques données sur l'arthrose:

- Plus de 30 millions de personnes en sont atteintes aux États-Unis et plus de 3 millions d'adultes en souffrent au Canada (10 %);
- Elle produit un impact économique annuel de plus de 65 milliards \$ US;
- 50 % des 65 ans et plus souffrent occasionnellement d'arthrose et 80 % des 75 ans et plus en souffrent assurément;
- Le coût d'une chirurgie de remplacement total du genou est évalué à plus de 40 000 \$. Il s'agissait jusqu'à maintenant de la seule modalité à présenter une amplitude d'effet sur la douleur de 2,25 – une donnée se situant significativement au-delà du seuil d'amélioration notable établi à 0,8.

Les produits orthétiques exclusifs et de design unique à Ergoresearch se positionnent avantageusement dans le spectre des traitements accessibles et efficaces.

Stratégie de croissance

Ergoresearch a mis en place une stratégie de croissance fondée sur trois piliers majeurs : l'**innovation**, la **conquête du marché canadien par des acquisitions** et le **déploiement à l'international** par l'entremise de partenariats, licences ou agences manufacturières.

- L'innovation à tous les niveaux – produits, services et marketing – est le moteur de la stratégie d'Ergoresearch et le fondement de la qualité de ses relations avec ses clients, qu'il s'agisse de professionnels de l'orthopédie ou de patients. L'approche Ergoresearch est unique : elle mise sur l'innovation et la recherche pour se maintenir à l'avant-garde dans le domaine orthopédique.
- La stratégie de croissance est principalement orchestrée autour d'acquisitions ou de partenariats.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des résultats de l'exercice 2015 et de l'exercice 2014

Produits

Les produits pour l'exercice clos le 30 juin 2015 ont diminué de 13,2 %, passant de 17 862 341 \$ à 15 498 000 \$.

Cette diminution des produits, s'élevant à 2 364 341 \$ est attribuable aux éléments suivants:

- La Société avait enregistré en 2014 des revenus non-récurrents liés à la monétisation de sa technologie d'apnée du sommeil au montant de 589 948 \$
- La fermeture de deux laboratoires (laboratoire Podotech et laboratoire Langelier Laval) a affecté négativement les ventes de la dernière année.
- Des imitations cosmétiques de l'orthèse ODRA sont apparues sur le marché cette année et ont entraîné une certaine confusion dans la communauté médicale et un recul des ventes de ce produit.
- L'évolution du marché, de l'organisation des soins et une compétition accrue a affecté négativement nos produits l'année dernière.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont passées de 15 762 300 \$ (88,2% des produits) en 2014 à 15 615 511\$ (100,7% des produits) en 2015. Ce recul des marges opérationnelles est attribuable au recul des produits et aux variations suivantes :

Coût des ventes, frais de vente et d'opération

Ces charges sont passées de 11 879 464 \$ (66,5 % des produits) en 2014 à 11 718 512 \$ (75,6 % des produits) en 2015. Bien que ces charges aient diminuées par rapport à 2014, le pourcentage par rapport aux produits a augmenté en raison des éléments suivants :

- Les frais liés au déploiement de la nouvelle marque de commerce (création de la marque, matériel publicitaire, et site web ne sont pas capitalisables selon les IFRS).
- Les frais de formation du personnel liés à l'intégration de la plateforme ERP – Santé.
- Les frais de fermeture de Laboratoire Langelier Laval et Podotech Laval ont entièrement été passés dans les frais d'exploitation.

Les frais d'administration

Les frais d'administration ont totalisé 3 533 259 \$ (22,8 % des produits) durant l'exercice 2015 comparativement à 3 682 794 \$ (20,6 % des produits) au cours de l'exercice 2014. Cette diminution en valeur absolue, est principalement attribuable :

- À la diminution des salaires en raison notamment de la fermeture de succursales et de l'intégration du système ERP à toutes les succursales ce qui a permis de restructurer une partie de notre organisation.

Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 360 740 \$ pour la dernière année (2,3 % des produits) comparativement à 200 042 \$ (1,1 % des produits) en 2014, en hausse de 160 698 \$ soit une croissance de 80,3 %. Les crédits d'impôt provisionnés pour cette activité s'élèvent à 55 959 \$.

Autres Éléments

Les autres éléments que l'on retrouve uniquement en 2015 s'élèvent à 339 912 \$ (2.2% des produits) et s'expliquent par les deux éléments suivants :

- Le gouvernement québécois dans son interprétation des lois sur les taxes à la consommation, a émis des projets de cotisation pour l'ensemble des sociétés en regard de la TPS – TVQ sur les chaussures orthopédique **sous ordonnances médicales**. Devant l'application asymétrique au Canada et de la jurisprudence, les autorités gouvernementales ont décidé de ne pas exiger de paiement pendant une période moratoire d'une durée indéterminée. La direction juge plus probable que les autorités gouvernementales aillent de l'avant avec ledit projet de cotisation et par conséquent, la direction a provisionné l'entièreté des montants qui s'élèvent à **170 393 \$**.
 - La société a depuis ordonné à ses laboratoires de facturer les taxes à la consommation sur les produits chaussants malgré la présence de prescription médicale.
- Lors de l'acquisition de Victhom Bionique Humaine en 2013 des actifs de crédit d'impôt à recevoir de 2008 était toujours au bilan de la Société acquise. Ces crédits d'impôt (R&D) ont fait l'objet d'un refus des instances gouvernementales et la Société devra encourir des frais pour contester la décision. Dans ce contexte, la direction a décidé de renverser la totalité de cet actif qui s'élève à **169 519 \$**.

Produits et charges financières

Les frais financiers s'élèvent à 222 125 \$ (ou 1,4 % des produits) pour 2015 comparativement à 250 083 \$ (ou 1,4 % des produits) pour 2014.

Les frais de financement/revenus d'intérêts sont quant à eux passés de 197 329 \$ en 2014 à (14 399) \$ en 2015. Cette amélioration est attribuable aux revenus d'intérêt de 130 544 \$ générés au cours de l'exercice par les placements temporaires.

Résultat net

La perte nette de la Société s'élève à (7 023 218) \$ cette année. Le solde s'explique par les éléments non-récurrents suivants:

- Les deux éléments que l'on retrouve dans le paragraphe «autres éléments» énumérés ci-hauts qui totalisent 339 912 \$.
- La radiation de 6 401 319 \$ d'actifs d'impôts futurs liées à la révision périodique des projections financières dans le cadre des normes IFRS et permettant l'utilisation future de crédits fiscaux. Dans le contexte où les résultats financiers sont en recul et que la Société n'a pas mis son encaisse à contribution pour propulser la croissance future, la direction a dû réviser les projections et ainsi radier un montant de 6 401 319 \$ d'actifs d'impôts et crédits d'impôts différés. Il est important de préciser que la Société dispose toujours de pertes autres qu'en capital, de crédits d'impôt à l'investissement et de dépenses de recherche et développement, qui ne sont pas enregistrés au bilan. La portion non enregistré des pertes autres qu'en capital et de dépense de recherche et développement totalise 52 673 117 au fédéral et 36 437 851 au provincial. Les crédits d'impôts différés non enregistrés au fédéral se chiffrent à 3 712 203\$. Les échéances des pertes autres qu'en capital et les crédits d'impôts fédéraux s'échelonnent entre 2023 et 2033. Les dépenses de recherche et développement n'ont pas de dates d'échéances. Les actifs d'impôts futurs apparaissant au bilan et à la note 19 des États financiers seront révisés annuellement.

Des éléments opérationnels autres ont également eu un impact sur le résultat net pour l'exercice se terminant au 30 juin 2015 pour un montant de 314 000 \$. Parmi ceux-ci, on retrouve :

- Les frais relatifs à l'implantation de la nouvelle marque de commerce Équilibre.
- Les frais non capitalisés concernant la finalisation de l'implantation du nouveau système ERP-Santé.
- La radiation d'un compte fournisseur de matières premières payées d'avance.
- Les frais relatifs à la fermeture de succursales (Podotech et Langelier Laval).

Voici l'élément non-récurrent pour l'année 2014 :

- (589 948 \$) : Monétisation de la technologie d'apnée du sommeil, nette des frais afférents.

Voici l'élément opérationnel autre pour l'année 2014 :

- 205 231 \$ Radiation de stock. La Société a lancé une nouvelle génération de tapis-capteur rendant désuète l'ancienne technologie et a procédé à une radiation sur certains stocks de chaussures désuets.

Le BAIIA ajusté net de la Société, déduction faite de ces éléments opérationnels autres, totalise 979 601 \$ en 2015 comparativement à 2 453 016 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2014.

La participation sans contrôle est de (41 763 \$) en 2015 comparativement à (5 297) \$ en 2014.

La charge d'impôt se situe à 6 380 581 \$ dont (20 738) \$ sont comptabilisés à titre d'impôts recouverts. Le taux statutaire d'Ergoresearch s'établit à 26,90 %.

BAIIA² ajusté

Le BAIIA ajusté de la Société s'élève à 665 601 \$ en 2015 comparativement à 2 247 785 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2014.

BAIIA² ajusté

Exercices terminés les 30 juin	2015	2014
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant impôts	(642 637)	1 647 191
Amortissement des immobilisations corporelles	531 271	545 895
Amortissement des immobilisations incorporelles	451 454	447 318
Intérêts sur la dette à long terme	(14 399)	197 329
Royautés provenant de la technologie d'apnée du sommeil, nettes des frais afférents		(589 948)
Autres éléments	339 912	
BAIIA ajusté	665 601 \$	2 247 785 \$

² Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) est une mesure de performance qui n'est pas établie conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et ne constitue pas un remplacement du bénéfice net. Comme il se peut que le BAIIA ne soit pas calculé de la même façon par toutes les entreprises, il se peut que le résultat de la Société ne puisse être directement comparable aux mesures semblables utilisées par d'autres entreprises.

SOMMAIRES DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en milliers de dollars canadiens)

	2015				2014			
	4e trimestre (\$)	3e trimestre (\$)	2e trimestre (\$)	1er trimestre (\$)	4e trimestre (\$)	3e trimestre (\$)	2e trimestre (\$)	1er trimestre (\$)
Produits des activités ordinaires	3 966	3 300	4 095	4 137	5 322	3 823	4 489	4 228
Charges opérationnelles								
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	3 241	2 783	2 957	2 738	3 391	2 689	3 044	2 756
Frais de recherche et développement, net des crédits d'impôts	876	772	1 001	884	974	863	945	901
	148	98	79	36	141	24	9	27
	4 265	3 653	4 037	3 658	4 506	3 575	3 998	3 684
Résultat d'exploitation	(299)	(353)	58	479	816	248	492	544
Autres éléments	340			-	-	-	-	-
Intérêts et frais bancaires	54	51	63	54	63	56	64	67
Charges financiers	23	27	29	37	42	44	66	45
Revenus d'intérêts	(32)	(34)	(34)	(30)	(2)	13	(4)	(2)
Perte sur conversion de devises	11	(19)	(2)	(3)	(2)	13	(4)	(2)
	56	26	28	78	104	113	126	110
Résultat avant impôts	(695)	(378)	30	400	712	135	366	434
Impôts sur les résultats								
Exigibles	(29)	-	9	-	(99)	121	16	5
Différés	6 387	(98)	20	92	158	-	123	93
	6 358	(98)	29	92	60	121	139	98
Résultat net et résultat global	(7 053)	(280)	2	308	653	14	227	336
Attribuable aux:								
Actionnaires de la Société	(7 069)	(232)	2	318	686	18	203	329
Participation ne donnant pas le contrôle	16	(48)	(1)	(10)	(33)	(3)	24	7
	(7 053)	(280)	2	308	653	14	227	336
Résultat par action de base	(0.093)	(0.004)	-	0.004	0.009	-	0.003	0.005
Résultat par action dilué	(0.093)	(0.004)	-	0.004	0.009	-	0.003	0.005

Analyse des résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2015**Produits**

Les produits pour le quatrième trimestre sont passés de 5 321 918 \$ à 3 965 783 \$, en baisse de 25,5% par rapport à l'année dernière.

Cette baisse survenue durant ce trimestre est attribuable principalement à ce qui suit :

- La Société avait enregistré au quatrième trimestre de 2014 des revenus non-récurrents liés à la monétisation de sa technologie d'apnée du sommeil au montant de **589 948 \$**
- La fermeture de deux laboratoires (laboratoire Podotech et laboratoire Langelier Laval) a affecté négativement les ventes du quatrième trimestre.
- Des imitations cosmétiques de l'orthèse ODRA sont apparues sur le marché cette année et ont entraîné une certaine confusion dans la communauté médicale.
- L'évolution du marché, de l'organisation des soins et une compétition accrue a affecté négativement nos produits l'année dernière.

CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles sont passées de 4 506 145 \$ (84,7% des produits) pour le quatrième trimestre de 2014 comparativement à 4 264 649 \$ (107,5% des produits) pour le même trimestre de cette année. Ce recul des marges opérationnelles est attribuable au recul des produits et aux variations suivantes :

Coût des ventes, frais de vente et d'opération

Les coûts des ventes, les frais de vente et d'opération se sont élevés pour le quatrième trimestre 2015 à 3 240 905 \$ (81,7 % des produits) comparativement à 3 391 343 \$ (63,7 % des produits) pour le même trimestre l'année dernière. Bien que ces charges aient diminuées par rapport à 2014, le pourcentage par rapport aux produits a augmenté en raison des éléments suivants

Le maintien de nos effectifs cliniques et de notre force de vente, malgré la diminution des produits expliquent en grande partie ce recul. Les produits à fortes contributions marginales sont en recul cette année, affectant aussi le « mixte » produit et entraînant une augmentation globale des coûts de marchandises vendues.

Frais d'administration

Les charges administratives d'Ergoresearch Ltd sont passées de 952 961 \$ (17,9 % des produits) en 2014 à 854 624 \$ (21,5 % des produits) pour le quatrième trimestre 2015. Cette baisse est principalement attribuable à l'intégration du système ERP à toutes les succursales qui a permis de restructurer une partie de notre organisation.

Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 147 510 \$ pour le dernier trimestre 2015 (3,7 % des produits) comparativement à 140 939 \$ (2,6% des produits) pour le même trimestre l'année dernière.

Autres Éléments

Les autres éléments que l'on retrouve uniquement dans le dernier trimestre de 2015 s'élèvent à 339 912 \$ (8.6% des produits) et s'expliquent par les deux éléments suivants :

- Le gouvernement québécois dans son interprétation des lois sur les taxes à la consommation, a émis des projets de cotisation pour l'ensemble des sociétés en regard de la TPS – TVQ sur les chaussures orthopédique **sous ordonnances médicales**. Devant l'application asymétrique au Canada et de la jurisprudence, les autorités gouvernementales ont décidé de ne pas exiger de paiement pendant une période moratoire d'une durée indéterminée. La direction juge plus probable que les autorités gouvernementales aillent de l'avant avec ledit projet de cotisation et par conséquent, la direction a provisionné l'entièreté des montants qui s'élèvent à **170 393 \$**.

- Lors de l'acquisition de Victhom Bionique Humaine en 2013 des actifs de crédit d'impôt à recevoir de 2008 était toujours au bilan de la Société acquise. Ces crédits d'impôt (R&D) ont fait l'objet d'un refus des instances gouvernementales et la Société devra encourir des frais pour contester la décision. Dans ce contexte, la direction a décidé de renverser la totalité de cette provision qui s'élève à **169 519 \$**.

Produits et charges financières

Les frais financiers s'élèvent à 54 099 \$ (1,4 % des produits) pour le quatrième trimestre 2015 comparativement à 63 092 \$ (1,2 % des produits) pour 2014.

Les frais de financement/revenus d'intérêts sont passés de 42 214 \$ en 2014 à (8 855) \$ pour le quatrième trimestre 2015. Cette amélioration est attribuable au paiement anticipé de la dette de 500 000 \$ effectué en juillet 2014 et aux revenus d'intérêt de 32 299 \$ générés au cours du dernier trimestre 2015 par les placements temporaires.

Résultat net

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, la perte nette de la Société s'élève à (7 053 108) \$ comparativement à 652 612 \$ pour le même exercice l'année passée. Voici les éléments non-récurrents qui expliquent une partie de cette diminution :

- Les deux éléments que l'on retrouve au paragraphe «autres éléments» énumérés ci-hauts qui totalisent 339 912 \$.
- Le renversement de l'actif d'impôt futur pour un montant de **6 387 319 \$** en raison du caractère plus improbable que probable que la Société puisse utiliser ses avantages fiscaux avant la période de préemption de ceux-ci.

Des éléments opérationnels autres ont également eu un impact sur le résultat net pour le dernier trimestre se terminant au 30 juin 2015 pour un montant de 169 000 \$ qui se détaille comme suit :

- Les frais relatifs à l'implantation de la nouvelle marque de commerce Équilibre.
- La radiation d'un compte fournisseur de matières premières payées d'avance.

Voici l'élément non-récurrent pour le dernier trimestre 2014 :

- (589 948 \$) : Produit de la monétisation de la technologie d'apnée du sommeil, nette des frais afférents.

Voici l'élément opérationnel autre pour le dernier trimestre 2014 :

- 205 231 \$ Radiation de stock. La Société a lancé une nouvelle génération de tapis-capteur rendant désuète l'ancienne technologie et a procédé à une radiation sur certains stocks de chaussures désuets.

La participation sans contrôle est 16 267 \$ pour le quatrième trimestre 2015 comparativement à (32 942) \$ en 2014.

Situation de trésorerie et sources de financement

La trésorerie et les placements temporaires à la fin de l'exercice s'élevaient à 10 003 923 \$, en diminution de 502 783 \$ sur l'exercice précédent.

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1 335 207 \$ pour l'exercice 2015, comparativement à 1 774 141 \$ pour l'exercice 2014. Cette variation s'explique principalement par la diminution du résultat net excluant la charge d'impôts différés. Cette diminution a été compensée par une amélioration des éléments hors trésorerie du fonds de roulement dont, entre autre, une diminution des comptes clients et autres débiteurs.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour l'exercice 2015 ont totalisé 383 676 \$ comparativement à 8 538 018 \$ pour l'exercice 2014. Cette diminution provient du fait qu'en 2014, une acquisition de placements temporaires de 7 811 604 \$ avait été effectuée. Les achats d'immobilisations corporelles et incorporelles ont quant à elles, totalisés 266 372 \$ comparativement à 715 553 \$ pour l'exercice 2014.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour l'exercice 2015 ont totalisé 1 571 618 \$ contre 2 780 394 \$ pour l'exercice 2014. Une émission de 500 000 actions a eu lieu en contrepartie de l'acquisition du 49% des actions ordinaires d'Orthoconcept (2008) inc. ne générant ainsi aucune trésorerie cette année comparativement à 4 769 682 \$ en trésorerie en 2014. Enfin la Société a remboursé sa dette à long terme d'un montant de 1 579 118 \$ en 2015 contre 2 076 288 \$ durant l'exercice de 2014.

Au 30 juin 2015, Ergoresearch Ltd bénéficiait d'une trésorerie s'élevant à 2 075 015 \$ en plus du placement temporaire de 7 928 908 \$.

Les liquidités seront suffisantes pour rencontrer les obligations de la Société, poursuivre ses efforts de commercialisation, maintenir à jour ses technologies, soutenir sa croissance interne et sa stratégie de croissance après le 30 juin 2015.

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET COMMERCIAUX

La Société s'est engagée en vertu des baux pour les lieux occupés et d'un contrat de publicité à verser des paiements minimaux s'établissant comme suit.

	2015	2014
Moins d'un an	1 108 498 \$	1 102 545 \$
Plus d'un an et moins de cinq ans	2 593 575	2 486 708
Plus de cinq ans	412 907	1 473 732
	4 114 980 \$	5 062 985 \$

La charge locative pour l'exercice clos le 30 juin 2015 est de 1 349 073 \$ (1 402 662 \$ en 2014).

Le tableau qui suit indique les montants exigibles en fonction des dates d'échéance contractuelles des passifs financiers aux 30 juin 2015

	2015			
	Valeur Comptable	0 a 12 mois	1 a 3 ans	+ de 3 ans
Fournisseurs et autres créditeurs	1 663 403 \$	1 663 403 \$	- \$	- \$
Dette a long terme excluant les intérêts	1 871 866	1 083 295	888 683	

OPÉRATIONS HORS BILAN

La Société n'a aucun engagement qui n'est pas reflété dans ses états consolidés de la situation financière, si ce n'est des contrats de location-exploitation concernant les baux, lesquels figurent dans le tableau ci-dessus des « Engagements contractuels et commerciaux ».

ÉMISSION D' ACTIONS

La Société a annoncé le 28 avril 2015, une émission du trésor pour 500 000 actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition des 49% actions ordinaires d'Orthoconcept 2008 inc. détenues par les actionnaires sans contrôle. Aucune contrepartie en trésorerie n'a été reçue par la Société. Les actions émises sont entières pour une période de quatre (4) ans dont la moitié sera libérée après vingt-quatre (24) mois.

50 000 options d'achat d'actions ont été exercées au cours de l'exercice pour une contrepartie en trésorerie de 7 500 \$.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

Voici la liste des dépenses que la Société a encourues auprès de Sociétés actionnaires ou contrôlées par des actionnaires pendant l'exercice :

Honoraires de consultation : 80 000 \$

Ces honoraires représentent la compensation des dirigeants, administrateurs et / ou Sociétés apparentées de la Société Ergoresearch.

60 000 \$: Honoraires versés pour les 12 derniers mois (60 000 \$ pour 12 mois en 2014) à la compagnie de gestion de monsieur Sylvain Boucher qui agit à titre de président et chef de la direction de la Société dans le cadre d'un mandat dûment signé. Monsieur Boucher a également reçu une rémunération en salaire au montant de 85 000 \$ pour l'exercice 2015.

20 000 \$: Honoraires versés pour les 12 derniers mois (20 000 \$ pour 12 mois en 2015) à la compagnie de gestion de madame Danielle Boucher qui agit à titre de directrice de la compagnie et qui offre des services cliniques, de formation et de conseils auprès de la Société et de ses filiales. Mme Boucher a également reçu une rémunération en salaire au montant de 70 315 \$.

Autres transactions entre parties liées :

331 136 \$: Transaction d'achats auprès d'une entité ayant un actionnaire commun (matière première)

87 543 \$: Solde à payer à une entité ayant un actionnaire commun

6 704 \$: Transaction sous forme produit de royalties, avec une entité ayant un actionnaire commun

SITUATION FINANCIÈRE**Actif**

La **trésorerie et les placements temporaires** s'élèvent à 10 003 923 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2015 comparativement à 10 506 706 \$ au 30 juin 2014.

Les **clients et autres débiteurs** s'élèvent à 684 669 \$ cette année comparativement à 1 641 817 \$ l'année dernière en baisse de 957 148 \$. Cette diminution est principalement attribuable à l'encaissement des revenus de la monétisation de la technologie d'apnée du sommeil (694 057 \$) qui étaient à recevoir au 30 juin 2014. Ce débiteur a été encaissé en juillet 2014.

La Société a des impôts sur les résultats à recevoir en regard de l'exercice 2015. Ces impôts à recevoir s'élèvent à 27 424 \$ et sont enregistrés aux actifs courants.

Les **stocks** s'élèvent à 2 237 581 \$ comparativement à 2 266 327\$ au 30 juin 2014.

Les **crédits d'impôts à l'investissement** pour l'année fiscale 2014 n'ont pas été encaissés en raison de la vérification en cours de ceux-ci par les deux paliers de gouvernement. Les crédits de recherche pour l'année 2015 ont été enregistrés. Ainsi les

crédits d'impôt provincial de recherche et développement recevables à court terme s'élèvent à 120 158 \$.

Les **immobilisations corporelles** ont été ajustées en fonction des acquisitions d'immobilisations au cours de l'exercice 2015 net des amortissements. Ces acquisitions d'immobilisations corporelles se sont élevées à 127 086 \$ pendant l'exercice. Cette augmentation provient, entre autre, de la capitalisation de tapis capteurs de nouvelles technologies, ainsi que du coût du changement des enseignes de la nouvelle marque de commerce Équilibre.

Les **immobilisations incorporelles** sont composées de plusieurs éléments (dossiers patients, logiciels, brevets et licences, clause de non-concurrence, etc...) dont les actifs incorporels de :

- La Société Orthoconcept acquis en octobre 2008
- La Clinique du pied Équilibre inc. acquis en 2005
- Laboratoire Podotech acquis en 2012
- Laboratoire Langelier acquis en 2013
- Victhom Bionique Humaine inc. acquis en 2013

Les **immobilisations incorporelles** ont été ajustées en fonction des acquisitions d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2015. Ces acquisitions d'immobilisations incorporelles se sont élevées à 139 286 \$ et font suite à l'implantation, à la personnalisation et au développement du nouveau logiciel ERP effectuées pendant l'exercice.

Le **Goodwill** inscrit au bilan provient de

- l'acquisition de Clinique du pied Équilibre (mars 2005) : 545 912 \$
- l'acquisition de Laboratoire Podotech (octobre 2012) : 169 946 \$
- l'acquisition de Laboratoire Langelier (janvier 2013) : 1 976 509 \$

- Ce Goodwill est justifié par les flux monétaires générés par ces différentes divisions.

La variation dans les **impôts et des crédits d'impôts différés** s'explique principalement par la décomptabilisation partielle des attributs fiscaux acquis dans le cadre de l'acquisition de Victhom Bionique Humaine inc.

Passif

La Société et ses filiales bénéficient d'une marge de crédit au montant approximatif de 550 000 \$. Au 30 juin dernier, la Société n'utilisait pas cette facilité de crédit.

Les **fournisseurs et autres créditeurs** sont passés de 1 550 664 \$ au 30 juin 2014 à 1 663 403 \$ au 30 juin 2015. Cette augmentation provient de l'acquisition importante de matières premières effectuée en fin d'exercice.

Les **produits différés** ont diminué de 130 452 \$. Ces produits différés représentent les dépôts effectués par des patients en regard de l'achat de produits sur mesure ainsi que les produits différés au titre du programme de fidélisation.

La portion de la dette à long terme échéant à moins d'un an s'élève à 1 031 213 \$. La dette à long terme s'élevait à 1 871 868 \$ en 2014 et s'élève à 840 653 \$ cette année. La Société a exercé en juillet 2014 son droit de verser un montant de 500 000 \$ sur son prêt sans pénalité.

Les obligations locatives reportées consistent en des loyers gratuits consentis par différents bailleurs de la Société et ses filiales. La totalité des paiements exigibles pendant la durée des baux ont été regroupés et sont amortis de façon linéaire sur la durée des baux respectifs. Les obligations locatives reportées s'élevaient au 30 juin dernier à 74 281 \$ en diminution de 4 865 \$ par rapport au 30 juin 2014.

CAPITAUX PROPRES ET INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Information sur les actions en circulation au 30 juin 2015 pour Ergoresearch Ltd.

Le capital-actions autorisé de la Société est constitué de ce qui suit :

Un nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries, aux droits, privilèges et conditions à être déterminés lors de leur émission, sans valeur nominale.

	Nombre	Dollars
Solde au 30 juin 2014	75 722 673	14 692 692 \$
Émis	500 000	225 000
Exercice d'options sur actions	50 000	13 495
Solde au 30 juin 2015	76 272 673	14 931 187 \$

La Société a annoncé le 28 avril 2015, une émission du trésor de 500 000 actions ordinaires à un prix de 0,45 \$ par action ordinaire pour un produit total de 225 000 \$ relativement à l'acquisition des 49 actions ordinaires d'Orthoconcept 2008 inc. détenues par les actionnaires sans contrôle. Aucune contrepartie en trésorerie n'a été reçue par la Société. Les actions émises seront sous écrous pour une période de quatre (4) ans dont la moitié sera libérée après vingt-quatre (24) mois.

Options d'achats d'actions en circulation au 30 juin 2015 – 1 641 667 au prix d'exercice moyen de 0,20 \$.

50 000 options d'achat d'actions ont été exercées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015 pour une contrepartie en trésorerie de 7 500 \$.

500 000 actions du capital-actions sont entières en date des présentes.

AFFAIRES JURIDIQUES

La Société ne fait face à aucun litige significatif présentement.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers consolidés, sauf indication contraire.

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 30 juin 2015 et 2014 ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, comme ils sont énoncés dans la partie 1 du Manuel de CPA Canada, laquelle inclut les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») tels que publiés par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique sauf pour la rémunération à base d'action évaluée à la juste valeur à la date de l'octroi. Les états financiers consolidés ont été établis sur le principe de la continuité de l'exploitation.

c) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle d'Ergorecherche Ltée. Toutes les filiales de la Société ont également le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au dollar près, sauf les données par actions.

d) Approbation des états financiers

Les états financiers consolidés ont été approuvés le 23 octobre 2015 par le conseil d'administration qui a également approuvé leur publication.

e) Nouvelles normes comptables et interprétations

Les nouvelles normes et amendements aux normes et interprétations suivantes ont été appliqués lors de la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2015. L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 32 – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié un document intitulé «Compensation des actifs financiers et des passifs financiers». Les modifications de l'IAS 32 doivent être appliquées de façon rétrospective.

Les modifications de l'IAS 32 précisent que l'entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, si ce droit :

- ne dépend pas de la survenance d'un événement futur;
- est exécutoire tant dans le cadre de l'activité normale qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes ses contreparties.

Les modifications de l'IAS 32 précisent également quand un mécanisme de règlement mène à un règlement net ou à un règlement brut équivalent à un règlement net.

IFRIC 21 – Droits ou taxes

En mai 2013, l'IASB a publié l'IFRIC 21, Droits ou taxes. L'IFRIC 21 doit être appliquée de façon rétrospective.

L'IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement des droits ou des taxes conformément aux exigences de l'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un droit ou une taxe comme une sortie de trésorerie qui touche une entité et qui est imposée par les autorités publiques conformément à la loi. Elle note également que les droits ou les taxes ne découlent pas de contrats non (entièrement) exécutés ou d'autres accords contractuels. En outre, l'interprétation confirme qu'une entité comptabilise un passif au titre d'un droit ou d'une taxe seulement si l'évènement déclencheur précisé dans les dispositions législatives pertinentes survient.

f) Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Améliorations annuelles des IFRS - Cycle 2012-2014

Le 25 septembre 2014, dans le cadre de son processus d'améliorations annuelles, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à un total de quatre normes. Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016. L'application anticipée est permise, auquel cas les modifications corrélatives apportées aux autres IFRS s'appliquent également. Chacune des modifications possède ses propres dispositions transitoires particulières.

Des modifications ont été apportées afin de clarifier les éléments suivants dans leurs normes respectives :

- modifications des modalités de cession en vertu de l'IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées;
- «liens conservés» pour les mandats de gestion et informations à fournir sur la compensation dans les états financiers intermédiaires résumés en vertu de l'IFRS 7, Instruments financiers: Information à fournir,
- taux d'actualisation dans un marché régional ayant la même monnaie en vertu de l'IAS 19, Avantages du personnel;

- informations fournies «ailleurs dans le rapport financier intermédiaire» en vertu de l'IAS 34, Information financière intermédiaire.

La société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juillet 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

Initiative concernant les informations à fournir : modifications de l'IAS 1

Le 18 décembre 2014, l'IASB a publié des modifications de l'IAS , Présentation des états financiers, dans le cadre de son initiative majeure visant à améliorer la présentation et les informations à fournir dans les rapports financiers (l'«Initiative concernant les informations à fournir»). Les modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016. Leur adoption anticipée est permise.

Ces modifications n'entraînent pas de changements importants par rapport à la pratique actuelle, mais elles devraient faciliter une présentation améliorée des informations à fournir dans les états financiers.

La société envisage d'adopter ces modifications dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juillet 2016. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients avec des clients. La nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017 et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de comptabilisation des produits: à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur les montants des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 15 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juillet 2017. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète de l'IFRS 9, dite IFRS 9 (2014)

La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. L'adoption anticipée est permise. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances à posteriori.

L'IFRS 9 (2014) met en place de nouvelles exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En vertu de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers.

Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les «pertes sur créances attendues» pour le calcul de la dépréciation.

L'IFRS 9 (2014) comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisée aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture.

Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 19 (2014) dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juillet 2018. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables (modification de l'IAS 16 et de l'IAS 38)

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 16, Immobilisations corporelles, et à l'IAS 38, Immobilisations incorporelles. Les modifications apportées à l'IAS 16 mentionnent explicitement que les modes d'amortissement fondés sur les produits ne peuvent pas être utilisés pour les immobilisations corporelles. La raison en étant que ces modes d'amortissement reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques représentatifs de l'actif. Les modifications à l'IAS 38 introduisent une présomption réfutable selon laquelle l'utilisation de modes d'amortissement fondés sur les produits est inappropriée dans le cas des actifs incorporels. Cette présomption ne pourrait être écartée que lorsque les produits et la consommation des avantages économiques de l'actif incorporel présentent une « corrélation élevée », ou lorsque l'actif incorporel est exprimé comme une mesure des produits. Les modifications s'appliquent de manière prospective aux états financiers annuels couvrant les périodes à compter du 1er janvier 2016. Une application anticipée est autorisée.

La société envisage d'adopter les modifications à l'IAS 16 et à l'IAS 38 dans ses états financiers de la période annuelle ouverte le 1er juillet 2016. La société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence significative sur ses états financiers.

PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES DE LA DIRECTION

La présentation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à un jugement, procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des conventions comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les montants présentés et les informations fournies par voie de note reflètent la meilleure estimation de la direction quant à l'ensemble des conditions économiques et les lignes de conduite les plus probables de la Société. Les estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats nets de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les éléments dont les résultats nets réels pourraient différer de ces estimations de manière importante sont décrits dans la section suivante :

Recouvrabilité du Goodwill

Le goodwill n'est pas assujéti à l'amortissement et est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances donnent à penser que ces actifs ont subi une perte de valeur. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill est affecté et sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe d'UGT excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée à l'état consolidé du résultat global.

Au fin du test de dépréciation, le goodwill est affecté à une seule unité génératrice de trésorerie, soit la Société dans son ensemble, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable de ce regroupement d'UGT de trésorerie est établie selon le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Cette valeur a été déterminée en tenant compte du prix de l'action cotée sur les marchés actifs. La juste valeur du regroupement d'UGT prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs comme Niveau 3.

Des tests de dépréciation ont été effectués au 30 juin 2015 et 30 juin 2014 en comparant la valeur comptable du goodwill à la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué. La direction a établi qu'aucune perte de valeur n'avait eu lieu. Par ailleurs, au 30 juin 2015, aucun événement ou circonstance donnent à penser que ces actifs ont subi une perte de valeur.

Impôt sur le résultat

La Société comptabilise la charge d'impôts selon la méthode de l'actif et du passif d'impôts différés. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts

différés comprennent également des crédits d'impôts différés non remboursables liés aux acquisitions d'entreprises et qui peuvent être réalisés uniquement contre des impôts à payer dans le futur. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôts différés est porté au résultat net. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts différés sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront.

Au moment d'estimer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est plus probable qu'improbable qu'une portion ou la totalité des actifs d'impôt différé sera réalisée. Ultimement, la réalisation des actifs d'impôt différé dépend de la réalisation d'un résultat imposable futur. Si la Société détermine qu'elle pourra réaliser ses actifs d'impôt, elle en rajustera le montant et ajustera le résultat de l'exercice au cours duquel elle en arrive à ce constat.

Au 30 juin 2014 et 30 juin 2015, la Société a comptabilisé respectivement 10 853 838 \$ et 4 454 519 \$ en actif d'impôts différés.

Regroupement d'entreprises

La détermination des justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises ainsi que la constatation des attributs fiscaux nécessite que la direction formule des hypothèses. C'est le cas, notamment, lorsque la Société calcule à l'interne ces justes valeurs à l'aide de techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une précision des flux de trésorerie futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation utilisé. Des changements importants à ces hypothèses peuvent faire varier considérablement les justes valeurs associées aux immobilisations incorporelles identifiables à la suite d'un regroupement d'entreprises ainsi que les attributs fiscaux constatés. Par conséquent ces changements peuvent entraîner la comptabilisation d'une charge de dépréciation, laquelle est comptabilisée au résultat au cours de la période où ces changements surviennent, le cas échéant.

RISQUES ET INCERTITUDES

Le contrôle et l'amélioration des activités sont des préoccupations constantes au sein de la Société. La compréhension et la gestion des risques font donc partie intégrante du processus de planification stratégique de la Société. Le conseil d'administration exige de la haute direction de la Société qu'elle détermine et gère de façon appropriée les principaux risques liés aux activités commerciales de la Société.

Ergoresearch Ltd évolue dans des secteurs soumis à divers facteurs de risque et incertitudes. Les affaires de la Société, sa situation financière et ses résultats

d'exploitation sont susceptibles de subir l'incidence défavorable de ces facteurs de risque et incertitudes.

Couverture d'assurances pour les produits orthopédiques

Les produits offerts par la Société sont souvent couverts par les assurances personnelles ou gouvernementales. La disparition totale ou partielle de cette couverture aurait un impact important sur les ventes de la Société.

Difficulté d'intégrer les entreprises acquises

Notre stratégie de croissance comprend la réalisation d'acquisitions. Des capitaux et d'autres ressources devront être engagés afin de réaliser ces acquisitions, et les acquisitions importantes auront une incidence financière importante au cours de l'exercice où elles sont réalisées et au-delà. La rapidité et le succès avec lesquels Ergoresearch intègre les sociétés acquises à ses entreprises existantes peuvent avoir des répercussions à court terme considérables sur sa capacité d'atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité.

Rien ne garantit qu'Ergoresearch sera en mesure d'acquérir des entreprises ou qu'elle sera en mesure d'en acquérir selon des modalités satisfaisantes. L'intégration et la gestion d'entreprises acquises comportent de nombreux risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur la croissance et la rentabilité d'Ergoresearch, dont les suivants :

- a) la direction de la Société pourrait être incapable de gérer efficacement les activités acquises et l'intégration de celles-ci pourrait être très exigeante pour les dirigeants et détourner leur attention des activités existantes;
- b) les systèmes d'exploitation, les systèmes financiers et les systèmes de gestion de la Société pourraient être incompatibles avec les systèmes acquis ou ne pas permettre de les intégrer et de les gérer efficacement;
- c) les acquisitions pourraient exiger des ressources financières considérables qui pourraient autrement être affectées au développement d'autres aspects des activités de la Société;
- d) les acquisitions pourraient entraîner des passifs et des éventualités qui pourraient avoir une incidence importante sur les activités d'Ergoresearch;
- e) les employés des entreprises acquises par Ergoresearch et des entreprises existantes d'Ergoresearch pourraient ne pas être en mesure de collaborer efficacement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur ces dernières.

Rien ne garantit que la Société sera capable d'intégrer les entreprises acquises avec succès, et toute incapacité à cet égard pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, ses résultats opérationnels et sa situation financière.

Enfin, le paiement d'une acquisition peut se traduire par l'épuisement de notre trésorerie. En outre, il existe un risque que nos hypothèses d'évaluation, nos prévisions en matière de fidélisation des clients et nos modèles relatifs à l'acquisition d'un produit ou d'une entreprise soit erronés ou inappropriés en raison de circonstances prévues ou non faisant en sorte que nous surévaluons la cible d'acquisition. Il existe également un risque que les avantages prévus d'une acquisition ne se concrétisent pas comme prévu ou dans la période ou dans la mesure espérée.

Progrès technologiques et obsolescence

La technologie utilisée dans la fabrication des orthèses/prothèses est en évolution. De nouvelles technologies pourraient être mises au point ou des technologies existantes pourraient être perfectionnées, ce qui pourrait rendre le matériel d'Ergoresearch obsolète sur le plan technologique ou économique. En raison des coûts, de la concurrence ou d'autres contraintes, rien ne garantit qu'Ergoresearch sera en mesure d'acquérir le matériel nouveau ou perfectionné dont elle pourrait avoir besoin afin de servir ses clients ni qu'elle pourra y avoir accès.

Si Ergoresearch est incapable d'offrir des technologies de pointe, cela pourrait avoir un effet défavorable sur sa capacité d'attirer des clients et, par conséquent, sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels.

Dépendance à l'égard du matériel de production assistée par ordinateur et des systèmes de technologie de l'information

Ergoresearch est tributaire du fonctionnement continu et ininterrompu de ses systèmes de technologie de l'information et de son matériel de production assistée par ordinateur. Des pannes ou des interruptions prolongées des systèmes pourraient nuire à la capacité d'Ergoresearch d'exercer ses activités efficacement. Une panne des systèmes pourrait avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière d'Ergoresearch.

Les systèmes informatiques d'Ergoresearch sont exposés à diverses sources de dommages, dont les pannes de télécommunications, les actes malveillants et les catastrophes naturelles. De plus, malgré les mesures mises en oeuvre pour protéger le réseau, certains serveurs d'Ergoresearch sont potentiellement vulnérables aux introductions par effraction, au piratage informatique, aux virus informatiques et à des dangers similaires. En dépit des précautions prises par la Société, des problèmes imprévus pourraient provoquer une panne de ses systèmes de technologie de l'information et sa garantie d'assurance pourrait être insuffisante pour compenser adéquatement les pertes subies.

La dépendance sur le personnel clé

La Société est dépendante de ses hauts dirigeants. La perte de leurs services aurait un effet négatif important sur les affaires de la Société. Toutefois, ces hauts dirigeants sont actionnaires de la Société, ce qui rend leur départ pour motif professionnel peu probable. La Société a aussi mis en place des polices d'assurance-vie pour Sylvain Boucher et Danielle Boucher afin de couvrir le risque financier qui en découlerait.

L'incertitude de pouvoir pénétrer le marché visé

La réussite commerciale des produits de la Société par rapport à ses concurrents dépend de leur acceptation par les utilisateurs potentiels et leurs aidants, la communauté médicale et les distributeurs. En raison de la nouveauté relative de cette technologie, il n'y a aucune manière d'estimer avec justesse le marché total pour Ergoresearch, des technologies Expert-Fit™, Odra et Power Knee. L'acceptation dépendra dans une large mesure de la réputation de la Société, de sa stratégie de commercialisation, du service après-vente et

du rendement du produit. Le succès de la Société dépend de sa capacité à maintenir et à étendre son réseau de ventes.

La gestion de la croissance

La croissance rapide de la Société aura pour effet de créer des pressions significatives sur la direction, sur les opérations et les ressources techniques. Il n'existe aucune garantie que la Société sera en mesure de gérer la croissance de ses affaires. L'incapacité par la Société de mettre en place des systèmes cohérents de gestion, d'ajouter des ressources économiques ou de gérer son expansion adéquatement aurait un effet significatif et imprévisible sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Les risques en rapport avec les opérations manufacturières

Les opérations manufacturières sont sujettes à de nombreux problèmes technologiques imprévus ainsi qu'aux retards. Tout dommage physique aux centrales de fabrication peut avoir un effet négatif sur les affaires et les opérations de la Société.

Licences, brevets d'invention et droits exclusifs de propriété

Les résultats et la capacité d'Ergoresearch Ltd d'être compétitive dépendent largement de sa propriété intellectuelle (secrets commerciaux et secrets de procédés de fabrication). Ergoresearch mise sur les secrets commerciaux et les secrets de procédés de fabrication, ainsi que sur les conventions de protection des secrets et les mesures techniques pour établir et protéger ses droits de propriété intellectuelle. En dépit du fait que la Société protège résolument sa propriété intellectuelle, rien ne garantit que les mesures prises par Ergoresearch Ltd permettent d'empêcher l'appropriation illicite de la propriété intellectuelle de la Société ou que les conventions conclues à cet effet demeurent exécutoires. Les stratégies d'Ergoresearch Ltd pour contrer l'appropriation illicite pourraient être inadéquates à la lumière des risques qui suivent :

- a) l'appropriation illicite non détectée de la propriété intellectuelle ou du matériel;
- et
- b) le développement d'applications semblables par les concurrents d'Ergoresearch Ltd.

Si ces risques se concrétisent, Ergoresearch Ltd pourrait se voir dans l'obligation de dépenser des sommes importantes pour défendre ses droits et ses ressources de gestion pourraient être détournées. De plus, les droits de propriété d'Ergoresearch Ltd pourraient diminuer en valeur ou ne pas être exécutoires.

Risque d'insuffisance de la charge d'impôts

Le calcul de la charge d'impôts implique des interprétations fiscales au sujet, par exemple, de la déductibilité des charges et du calcul des crédits d'impôt. Les autorités fiscales audient les déclarations de revenus. Rien ne garantit que les déclarations de revenus faites par la Société ne seront pas contestées par les autorités fiscales. Les désaccords avec les autorités fiscales compétentes pourraient avoir un effet défavorable important sur Ergoresearch. Voir la rubrique « – Risques liés à l'acquisition de Victhom Bionique Humaine » ci-dessous pour obtenir un exposé plus explicite des risques liés à l'impôt sur le revenu.

Risques liés à l'acquisition de Victhom Bionique Humaine

Laboratoire Victhom inc. est une société par actions issue de la fusion d'Ergorecherche inc et de Victhom Bionique Humaine inc; elle pourrait donc avoir la responsabilité des obligations qui incombent à Victhom Bionique Humaine avant la fusion ou encore voir certains attributs fiscaux provenant de Victhom Bionique Humaine inc. ne pas être reconnues par les autorités fiscales.

Les besoins en capitaux

La Société s'attend à ce que le niveau de sa trésorerie soit suffisant pour faire face à ses besoins en liquidités tels qu'elle les évalue à l'heure actuelle. Dans l'hypothèse où les plans de la Société seraient modifiés, que ses postulats soient modifiés ou soient imprécis ou si les revenus ne comblent pas tous les besoins tel que prévu à l'origine, il est possible qu'un financement supplémentaire soit nécessaire. Il n'existe aucune garantie sur le fait que des capitaux additionnels seraient disponibles à des conditions qui seraient acceptables pour la Société et, selon les modalités, qui favoriseraient une commercialisation rentable des produits de celle-ci.

Situation financière mondiale actuelle

La situation financière mondiale actuelle est changeante et caractérisée par une volatilité accrue, tandis que de nombreuses institutions financières ont déclaré faillite ou ont été prises en charge par les autorités gouvernementales. Cela a contribué à réduire la liquidité des institutions financières et, ainsi, l'offre de crédit à leur disposition et à celle des émetteurs qui empruntent auprès de ces dernières. Ces facteurs peuvent nuire à la capacité de la Société d'obtenir des capitaux propres ou du financement par emprunt selon des modalités qui lui soient favorables. Ainsi, la volatilité et la turbulence accrues et continues des marchés peuvent retentir sur les activités de la Société et nuire au prix des actions ordinaires de cette dernière.

Financement additionnel et dilution

La Société n'exclut pas de trouver des fonds supplémentaires en recourant à un financement par capitaux propres. Le recours aux bons de souscription et aux options d'achat d'actions de même que la possibilité de trouver un nouveau financement par capitaux propres représentent des éléments dilutifs pour les actionnaires actuels et à venir.

Liquidité du marché

Les activités d'achat et de vente des actions ordinaires de la Société sont faibles, ce qui pourrait entraîner un manque de liquidité pour ces actions. Le prix du marché des actions ordinaires de la Société pourrait par conséquent être sujet à d'importantes fluctuations. Des facteurs tels que l'annonce de la conclusion d'importants contrats, des innovations technologiques, de nouveaux produits commerciaux, des brevets, des changements réglementaires, les bilans financiers trimestriels et les ventes d'actions ordinaires par la Société ou des actionnaires, parmi de nombreux autres facteurs, ont pu avoir des répercussions considérables sur le prix des actions ordinaires de la Société. En outre, les prix et la valeur des marchés financiers peuvent connaître des fluctuations considérables,

ce qui nuit au prix du marché des titres de participation d'entreprises qui sont parfois indépendantes du rendement de l'exploitation d'autres entreprises. À grande échelle, les fluctuations du marché, de même que le contexte économique en général, peuvent nuire au prix du marché des actions ordinaires de la Société.

Risques découlant des instruments financiers et gestion des risques

La Société est exposée à une variété de risques financiers, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris les risques de change et de taux d'intérêt). Le programme de gestion du risque global de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. La Société effectue un suivi régulier de son exposition au risque de crédit et elle prend des mesures pour atténuer les probabilités que cette exposition se traduise par des pertes réelles.

Dans le cours normal de ses activités, la Société effectue un suivi de la condition financière de ses clients. Au 30 juin 2015, la Société n'est exposée à aucun risque important relatif aux clients et autres débiteurs. La Société établit une provision pour créances douteuses qui correspond au risque de crédit associé à ses propres clients, aux tendances historiques et à la conjoncture économique. La Société ne croit pas être exposée à un niveau inhabituel de risque de crédit à l'égard de ses clients et autres débiteurs.

De plus, les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à des concentrations significatives de risque de crédit consistent en dépôts sous forme de trésorerie et de placements temporaires. La Société effectue ses placements auprès de grandes institutions financières nord-américaines. La Société a des politiques de placement conçues pour assurer la sécurité et la préservation de son capital, répondre à ses besoins en liquidités et offrir des rendements appropriés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes excessives ou risquer que sa réputation soit atteinte. En outre, la Société gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Risque de change

La Société réalise moins de 1 % de ses produits en monnaie étrangère et 21 % de ses achats en euros. Par conséquent, les fluctuations de taux de change n'ont pas d'effet important sur les résultats de la Société.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt à l'égard de sa trésorerie et de ses placements temporaires. Le risque que la Société subisse une perte en raison de la baisse de la juste valeur de ses placements temporaires est limité, car ces placements comportent des échéances à court terme et sont généralement détenus jusqu'à leur échéance. La sensibilité à une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE ET MISE EN GARDE

Les lois sur les valeurs mobilières incitent les entreprises à présenter de l'information prospective afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre les perspectives de l'entreprise et à prendre des décisions éclairées. Le présent rapport de gestion d'Ergoresearch contient des énoncés de nature prospective sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et les activités de la Société, qui sont fondés sur les attentes, les estimations et les hypothèses actuelles de la direction relativement aux marchés dans lesquels elle évolue.

Les énoncés formulés d'après les attentes actuelles de la direction comportent des risques et des incertitudes connus ou non. Les énoncés de nature prospective peuvent inclure des verbes tels que « croire », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « viser » et « évaluer » ainsi que des expressions apparentées. Ces énoncés expriment les intentions, les projets, les attentes ou les opinions d'Ergoresearch sous réserve de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Les résultats réels peuvent être très différents des prévisions. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une confiance exagérée à tout énoncé de nature prospective. Il est important de noter que les énoncés de nature prospective contenus dans ce rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 23 octobre 2015.

On trouvera de l'information additionnelle sur les facteurs de risques auxquels est exposée la Société à la rubrique « Facteurs de risques » du présent rapport de gestion. Cette rubrique traite des risques, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers. Les énoncés de nature prospective ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur nos activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces énoncés sont faits. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés de nature prospective et ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouvelles informations devenaient disponibles à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins de n'y être tenu selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION («CPCI») ET CONTRÔLES INTERNES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE («CIIF»)

La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des contrôles pour s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, fiable et opportune. La direction est également responsable de l'établissement de contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière dans le but fournir des connaissances suffisantes pour étayer les déclarations faites dans le présent rapport de gestion et les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 (collectivement, les «Documents annuels»). La direction de la Société a déposé le certificat de base pour émetteur émergent avec les Documents annuels sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Contrairement à l'attestation pour émetteur non émergent prévue par le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le «Règlement 52-109»), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures («CPCI») et du contrôle interne de l'information financière («CIIF»), tel que défini dans le Règlement 52-109. Les investisseurs doivent être avisés que les limites inhérentes à la capacité des dirigeants signataires d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en oeuvre sur une base rentable des CPCI et du CIIF tel que défini dans le Règlement 52-109 peut entraîner des risques supplémentaires pour la qualité, la fiabilité, la transparence et l'actualité des documents annuels et intermédiaires et des autres rapports fournis en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

INFORMATIONS CORPORATIVES

Inscription : Bourse de croissance de Toronto
Symbole: ERG

Direction

Sylvain Boucher
Président et chef de la direction

Danielle Boucher,
Vice-présidente
Directrice de laboratoire

Frédéric Petit
Vice-président, exploitation

Louis Desrosiers
Vice-président, recherche et développement

Dominique Boudreau, CPA, CMA, MBA
Vice-Présidente finances

Conseil d'administration

Michel Pierron
Président, Groupe Proteor

Catherine Chamouton, C.A.
Direction financière, Groupe Proteor

François Tellier
V-P Développement des affaires au Groupe Forget, audioprothésistes

Gilles Laporte
Administrateur

Sylvain Boucher
Président et chef de la direction

Danielle Boucher
Vice-Présidente,

Auditeurs

KPMG S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Relations avec les investisseurs

info@ergoresearch.com

Avis de convocation de l'assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le lundi 21 décembre 2015 à 10h00, à la salle de conférence du complexe ERGO située au 2101, boul. Le Carrefour, suite 200, Laval (Québec), H7S 2J7.